



**CD MELUN**



**Syndicat Pénitentiaire des Surveillants**

## **DEMANDE DE REPORT DU COMITE TECHNIQUE**

Monsieur le directeur, Après concertation avec le syndicat Force ouvrière, notre organisation a décidé de ne pas se rendre au comité technique qui devait se dérouler théoriquement le 29 août 2019 (date qui avait été bloquée lors du dernier comité technique en accord avec l'ensemble des personnes présentes).

VOUS avez décidé d'avancer cette date au 28 août 2019 en ne consultant que vous-même. Je vous rappelle que c'est la 2<sup>e</sup> fois que vous nous faites le tour en imposant une date qui ne convient qu'à votre agenda. Le syndicat force ouvrière vous a demandé un report de ce comité technique que vous avez décidé de refuser prétextant un agenda trop chargé début septembre.

Notre syndicat vous rappelle que les agents du centre de détention de Melun tournent comme des avions depuis le mois de juin. Les 2 membres de notre syndicat qui siègent au comité technique sont en descente de nuit ce jour et sont rappelés à nouveau sur leur RH demain.

Avec un minimum de compréhension vous auriez dû accepter le report de ce Comité technique sur une période plus saine en terme d'effectif. Les agents de votre établissement devraient reprendre un rythme de travail convenable d'ici quelques semaines.

C'est pourquoi nous n'assisterons pas au comité technique de ce jour.

Le 28 août 2019

Le bureau local

Site Internet : [www.sps-penitentiaire.fr](http://www.sps-penitentiaire.fr)

Mail : [sps.cd.melun@gmail.com](mailto:sps.cd.melun@gmail.com)